La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 2 MAI 2023

Ouverture de la séance

Adoption de l'ordre du jour

Première période de questions

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023

1. **Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Pierre Le Blanc**

   1.1 Rapport du président
   1.2 Dépôt du rapport financier 2022
   1.3 Embauche au poste de trésorière adjointe
   1.4 Correspondance

2. **Commission de la sécurité publique et civile – Daniel Audette**

   2.1 Rapport du président
   2.2 Aide financière PRACIM – Construction d'une nouvelle caserne
   2.3 Autorisation de signature d'un acte notarié pour l'acquisition du lot 5 602 429 et d'une partie du lot 6 521 114 situés sur la rue Cyr à Bedford
   2.4 Correspondance
      a) Semaine de la sécurité civile du 7 au 13 mai 2023
      b) SOPFEU - Campagne Feux de printemps 26 au 29 avril 2023

3. **Commission de la Gestion des eaux – Yves Gnocchini**

   3.1 Rapport du président
   3.2 Autorisation d'occupation du domaine public – Apiculture Patenaude
   3.3 Adoption du Règlement 696-23-2 intitulé Règlement relatif au réseau d'aqueduc et à son usage
   3.4 Correspondance

4. **Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beaulac**

   4.1 Rapport de la présidente
   4.2 Soirée hommage aux bénévoles 2023 – CABBE
   4.3 Embauche de personnel pour le camp de jour 2023
   4.4 Appui au projet d'une équipe de hockey senior à Bedford

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

4.5 Correspondance
- a) Assemblée générale annuelle des membres du journal Le Saint-Armand
- b) Dance Stanbridge Est
- c) Campagne de financement – École Butler
- d) Invitation 5 à 7 – Ouverture de la saison muséale du Musée Missisquoi
- e) Invitation CIUSSSE – Rencontre virtuelle – Maladies transmises par les tiques
- f) Concert bénéfice – Camp Gagagona
- g) PV 14 mars - Plan d'action pour la revitalisation du pôle de Bedford
- h) PV 11 avril - Plan d'action pour la revitalisation du pôle de Bedford
- i) Remerciement - AphpBM
- j) Remerciement – Équipe de l'échange culturel Bedford/Kensington

5. Commission de l'Office d'Habitation Brome-Missisquoi – Yves Gnocchini

5.1 Rapport du président
5.2 Autorisation de paiement – déficit d'exploitation – Office d'Habitation de Brome-Missisquoi
5.3 Correspondance

6. Commission des matières résiduelles – Mona Beaulac

6.1 Rapport de la présidente
6.2 Correspondance
- a) PV séance ordinaire 14 mars - RIGMRBM
- b) PV séance extraordinaire 28 mars - RIGMRBM

7. Commission de l'urbanisme – Marie-Pier Tougas

7.1 Rapport de la présidente
7.2 PIIA – La Relance – Approbation de 2 bâtiments
7.3 PIIA – Microbrasserie – 110, rue Rivière (nouvelle façade pour vue sur la rivière)
7.4 PIIA – 5-9 Place de l'Estrie (Proxim) – Affichage dans la vitrine
7.5 PIIA – Remplacement de revêtement de toiture - 186, Rivière
7.6 Dérogation mineure – 2, rue du Pont – Localisation de piscine et remise en cour avant
7.7 Dérogation mineure – 20, rue Best – Garage de 96.62 m²
7.8 Correspondance
- a) Registre des permis pour le mois d'avril
- b) PV du CCU

8. Commission des travaux publics – Pierre Le Blanc

8.1 Rapport du président
8.2 Embauche au poste de journalier au service de la maintenance
8.3 Demande au ministère des Transports – Permis de voirie – Conversion des luminaires à éclairage DEL
8.4 Correspondance

9. Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires

Varia

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : richard.joyal@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

Deuxième période de questions

Clôture de la séance régulière

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi 2 mai 2023, à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Mona Beaulac	

Est absent : Le conseiller Yves Gnocchini

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier et Stéphanie Labrie, adjointe au greffe.

23-05-123 **Ouverture de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance

ADOPTÉE

23-05-124 **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil adopte l'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- Demande d'autorisation auprès de la Commission de toponymie du Québec pour nommer une (1) nouvelle rue dans le projet domiciliaire – La Relance
- Autorisation de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout pour le lot 5 603 071 au Canton de Bedford
- Autorisation de signature d'une modification au protocole d'entente 2023- PLR-01 – projet domiciliaire « La Relance »
- Demande de gratuité de salle – Souper de fermeture - Tournoi de golf Eric Jones

ADOPTÉE

N.M. **Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi**.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 28 avril sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

Une citoyenne demande aux élus si des informations supplémentaires sont requises concernant le point 4.4 Appui au projet d'une équipe de hockey sénior à Bedford.

23-05-125 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2023 tel que soumis.

ADOPTÉE

23-05-126 **Dépôt du rapport financier 2022 de la Ville de Bedford**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accuse réception, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, du rapport financier 2022 consolidé comprenant le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

N.M. **Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes,* le maire, Claude Dubois, présente les faits saillants du rapport financier de la Ville de Bedford au 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe.**

23-05-127 **Embauche au poste de Trésorière adjointe**

Considérant le départ imminent de Madame Annie Larocque au poste de trésorière adjointe;

Considérant que le poste a été affiché sur différents réseaux d'offre d'emploi;

Considérant que le comité de sélection composé de Claude Dubois, maire, de Richard Joyal, directeur général et d'Annie Larocque, trésorière adjointe a retenu la candidature de Madame Julie Senécal;

Considérant que le projet de proposition d'embauche a été déposé au conseil.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise l'embauche de Madame Julie Senécal à titre de trésorière adjointe, avec une entrée en fonction le 8 mai 2023, et ce, selon les modalités prévues à la proposition d'embauche.

D'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail confirmant son embauche.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-128 **Aide financière PRACIM – Construction d'une nouvelle caserne**

Considérant que la Ville de Bedford souhaite déposer une demande d'aide financière au programme PRACIM pour la construction d'une caserne pour le service des incendies;

Considérant que la demande vise le volet 2 du PRACIM qui concerne la réfection ou la construction des infrastructures municipales qui font foi d'une mise en commun de service;

Considérant qu'une entente intermunicipale pour la fourniture de services de sécurité incendie est en vigueur, entre la Ville de Bedford, et les municipalités du Canton de Bedford, Saint-Ignace-de-Stanbridge et Stanbridge Station.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière.

Que la Ville de Bedford a pris connaissance du Guide du PRACIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

Que la Ville de Bedford s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné.

Que la Ville de Bedford confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Que le conseil mandate Monsieur Richard Joyal, directeur général à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet de construction d'une nouvelle caserne.

ADOPTÉE

23-05-129 **Autorisation de signature d'un acte notarié pour l'achat du lot 5 602 429 et d'une partie du lot 6 521 114 situés sur la rue Cyr à Bedford**

Considérant que la Ville de Bedford et ses partenaires désire relocaliser la caserne des incendies ;

Considérant que le conseil municipal a autorisé l'offre d'achat pour le lot 5 602 429 et une partie du lot 6 521 114 situés sur la rue Cyr à Bedford pour la relocalisation de la caserne;

Considérant que la Ville doit être propriétaire du terrain afin de se rendre exigible à la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise monsieur Claude Dubois, maire et monsieur Richard Joyal, directeur général à signer l'acte notarié pour l'acquisition du lot 5 602 429 et d'une partie du lot 6 521 114 situés sur la rue Cyr à Bedford.

ADOPTÉE

23-05-130 **Autorisation d'occupation du domaine public – Apiculture Patenaude**

Considérant qu'Apiculture Patenaude a soumis à la Ville de Bedford un projet d'implantation de rucher en zone urbaine;

Considérant que ce projet a pour objectif d'implanter une cinquantaine de mini-ruches le long des 2 côtés de la clôture de l'usine d'épuration de Bedford;

Considérant que la clôture visée par l'implantation est la plus éloignée de l'usine dans le but de protéger les ruches de tout type d'intrusion puis de s'assurer que les usagers du parc adjacent ne soient pas importunés par la présence des abeilles;

Considérant que la présence d'abeilles sur le territoire de la Ville de Bedford pourrait favoriser la pollinisation des jardins privés, des terre-pleins fleuris, des arbres fruitiers , des cultures adjacentes ainsi que le maintien de la biodiversité du secteur;

Considérant qu'Apiculture Patenaude sera entièrement responsable de l'entretien du rucher puis s'engage à assurer les responsabilités suivantes :

- Utiliser seulement des mini-ruches (5 000-10 000 abeilles);
- Prendre soin du terrain qui leur sera prêté;
- Fournir une combinaison apicole à tout employé de l'usine d'épuration travaillant à proximité des abeilles;
- Maintenir une relation et une communication constante avec la Ville de Bedford.

Considérant que la seule condition demandée à la ville est de permettre un accès facile aux employés à raison d'une visite par semaine.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyer par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise Apiculture Patenaude à occuper une partie du terrain de l'usine d'épuration, plus précisément selon le tracé déposé.

Que la Ville se dégage de toutes responsabilités liées aux dommages, pertes ou préjudices liés à l'implantation du rucher.

Que la Ville demande à Apiculture Patenaude de lui fournir un certificat d'assurance.

Que cette autorisation soit révocable si la Ville le juge nécessaire.

ADOPTÉE

23-05-131 **Adoption du Règlement 696-23-2 intitulé Règlement relatif au réseau d'aqueduc et à son usage abrogeant le règlement 696-20-1**

Considérant qu'un avis de motion et dépôt du projet a été donné lors de la séance ordinaire du 4 avril 2023 par le biais de la résolution 23-04-120.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil adopte le règlement 696-23-2 intitulé Règlement relatif au réseau d'aqueduc et à son usage.

ADOPTÉE

23-05-132 **Soirée Hommage aux Bénévoles 2023 - CABBE**

Considérant que dans le cadre de la semaine de l'Action Bénévole, le Centre d'action Bénévole de Bedford et Environ (CABBE) veut souligner l'apport significatif des bénévoles;

Considérant que pour ce faire, une soirée spectacle animée par la chorale des aînés de Bedford en collaboration avec l'artiste Zale Seck se tiendra le samedi 20 mai à 19h00, dans le gymnase de l'école Butler Elementary School;

Considérant que le CABBE tient à honorer les bénévoles de la région et demande à la Ville de Bedford de soumettre le nom d'un bénévole qui sera honoré lors de cette soirée.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise l'achat de 6 billets pour la soirée spectacle du Centre d'Action Bénévole de Bedford et Environ devant se tenir le 20 mai à 19h00 prochain, le tout représentant un montant total de 180$.

Que ce conseil ne désire pas nommer un bénévole et ne procédera pas à l'attribution d'un cadeau en lien avec la demande du CABBE.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-133 **Embauche de personnel pour le camp de jour été 2023**

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise l'embauche d'accompagnateurs, d'animateur et d'aide-animateur pour le Camp de jour de la Ville de Bedford pour l'été 2023 selon la liste déposée en annexe et faisant partie intégrante de la résolution;

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-134 **Appui au projet d'une équipe de hockey Senior à Bedford**

Considérant que l'OBNL « Express de Bedford » a déposé un projet d'équipe de hockey sénior à Bedford;

Considérant la réception d'un document explicatif du projet de mise en place d'une équipe dans la Ligue de Hockey Sénior Élite;

Considérant que le projet d'équipe est considéré comme un projet rassembleur qui générera des retombées économiques intéressantes pour la Ville de Bedford mais aussi dans l'optique de redonner à la communauté.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil appui la démarche de l'équipe de hockey « Express de Bedford » d'intégrer la Ligue de Hockey Sénior Élite.

Que ce conseil mandate le directeur général à conclure une entente de partenariat avec l'organisme afin de définir les modalités de l'entente entre les deux parties.

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer ladite entente de partenariat.

ADOPTÉE

23-05-135 **Autorisation de paiement – Déficit d'exploitation 2023 - OHBM**

Considérant que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a transmis le 22 mars 2023, le budget révisé de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi pour l'année 2023, puis que la contribution de la Ville est estimée à 28 451 $, pour les ensembles immobiliers 1112-1738 et 3151.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil approuve les budgets révisés de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi en date du 22 mars 2023 et accepte le montant de la contribution estimée de la Ville au montant de 28 451 $.

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 28 451 $.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-136 **PIIA – La Relance – Approbation de 2 bâtiments**

Considérant la demande soumise afin d'approuver l'apparence extérieure d'un immeuble de 6 logements, et d'un de 12 logements dans le projet de développement de La Relance;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'aménagement extérieur de FNX Innov, produit par A. Gamache, architecte paysager, # de projet 2102656, daté du 2022-12-08;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'architecture de Boum Architecture, produit par Marie-Claude Bouvier, architecte, dossier # 22-022, daté du 2023-04-04 pour l'immeuble de 6 logements;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'architecture de Boum Architecture, produit par Marie-Claude Bouvier, architecte, dossier # 22-022, daté du 2023-03-15 pour l'immeuble de 12 logements.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU :

- D'autoriser l'immeuble de 12 logements tel que soumis.
- D'autoriser l'immeuble de 6 logements aux conditions suivantes :
    - Le promoteur devra faire une insertion de pierre entre les portes donnant accès au rez-de-chaussée et au 2^{e} étage tel que la pierre soumise au plan du 12 logements.
    - Le promoteur devra cacher la fondation de béton de l'immeuble (pour la façade) d'une des 2 façons suivantes :
        - En utilisant un revêtement de pierre comme la pierre apparaissant au plan du 12 logements;
        - En descendant le revêtement de mur du rez-de-chaussée jusqu'au sol.

ADOPTÉE

23-05-137 **PIIA – Microbrasserie – 110, rue Rivière (nouvelle façade pour vue sur la rivière)**

Considérant la demande soumise afin de remplacer les fenêtres du local utilisé par la Microbrasserie L'Autre Brasserie, au local 106;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande vise à remplacer les fenêtres par des fenêtres plus modernes et d'ajouter de nouvelles fenêtres afin de donner une vue sur la rivière.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par le CCU, la demande aux conditions suivantes :

- Le remplacement des fenêtres devra être fait en conservant les arches des cadrages existants, tel qu'il a été fait pour les fenêtres en façade de la partie la plus vieille de l'ancienne usine.
- La clôture protégeant l'accès à la rivière devra être uniforme.

ADOPTÉE

23-05-138 **PIIA – 5-9 Place de l'Estrie (Proxim) – Affichage dans la vitrine**

Considérant la demande soumise par le demandeur afin de remplacer des collants défraîchis dans les vitrines de la pharmacie;

Considérant la demande basée sur les plans soumis de A. Ethier, datés du 20-03-2023, révision V3;

Considérant que le règlement de zonage # 699-11, article 110, limite la superficie d'affichage sur vitrine à 10% de la superficie de la vitrine, mais peut être augmentée sous l'autorisation du conseil municipal.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil accepte, tel que recommandé par le CCU, le projet aux conditions suivantes :

- La suite de pictogrammes du bloc de 3 images situé à gauche de l'entrée devra être remplacé par une nouvelle série de scène de personnes;
- Les pictogrammes retirés pourront être fusionnés avec les autres carrés de vitrine qui présenteront des pictogrammes;
- De remplacer la fenêtre avec un coucher de soleil par une image avec un ciel bleu, afin de s'agencer avec le collant bleu aux couleurs de la cosmétique.

23-05-138 (suite)

Pour plus de clarté, le schéma suivant illustre les recommandations du Comité :

- Section à gauche de l'entrée

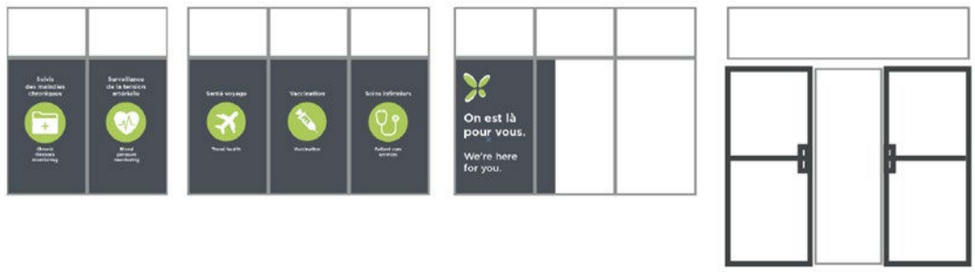

Ce carré à remplacer par des personnes.

- Section à droite de l'entrée

Ce carré à remplacer par un ciel bleu s'agençant avec le bleu de la cosmétique.

ADOPTÉE

23-05-139 **PIIA – Remplacement de revêtement de toiture - 186, Rivière**

Considérant la demande soumise afin de remplacer le revêtement de toiture de bardeau pour du nouveau bardeau de même couleur.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par le CCU, le remplacement du bardeau de toiture pour du bardeau de même couleur.

ADOPTÉE

23-05-140 **Dérogation mineure – 2, rue du Pont – Localisation de piscine et remise en cour avant**

Considérant la demande soumise du propriétaire du 2, rue du Pont, afin d'installer une piscine creusée et un bâtiment accessoire en cour avant;

Considérant que le règlement de zonage 699-11 stipule à l'article 144 que tous les bâtiments accessoires doivent être localisé en cour latérale et arrière;

Considérant que la demande est basée sur les plans de Patrick Turner, architecte, projet 2022-15.

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par le CCU, l'implantation d'une piscine creusée et d'un bâtiment accessoire dans la cour avant de la propriété, selon le plan soumis par le demandeur.

ADOPTÉE

23-05-141 **Dérogation mineure – 20, rue Best – Garage de 96.62 m²**

Considérant la demande soumise afin de construire un garage isolé d'une superficie de 96.62 m²;

Considérant le règlement de zonage 699-11 autorise un garage isolé d'une superficie maximale de 60 m²;

Considérant que le bâtiment projeté occuperait moins de 10% de la superficie du terrain et qu'il a une superficie moindre que celle de la résidence;

Considérant que la cour arrière du terrain du demandeur donne sur une autre cour arrière;

Considérant que l'acceptation de la demande ne causerait pas de préjudice sérieux aux propriétés voisines;

Considérant que le projet respecte tous les autres normes et règlements.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise, tel que recommandé par le CCU, la construction d'un garage isolé d'une superficie de 96.62 m².

ADOPTÉE

23-05-142 **Embauche au poste de journalier au service de la maintenance**

Considérant que le poste de journalier temps plein au service de la maintenance est vacant à la suite d'une rotation de poste à l'interne;

Considérant que l'horaire de travail de ce poste est majoritairement mais non limitativement les soirs à l'aréna;

Considérant que le poste a été affiché à l'interne tel que le prévoit la convention;

Considérant qu'au terme de cet affichage, un seul employé a manifesté son intérêt pour ledit poste;

Considérant que l'employé ayant manifesté son intérêt répond pleinement aux exigences et aux qualifications nécessaires pour occuper le poste.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil entérine la recommandation de la direction de nommer Monsieur Jocelyn Audette au poste de journalier temps plein au service de la maintenance à raison quarante (40) heures semaine, à compter du 8 mai prochain selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-143 **Demande au ministère des Transports – Permis de voirie – Conversion des luminaires à éclairage DEL**

Considérant que la Ville de Bedford doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes du ministère des Transports du Québec (MTQ);

Considérant que la Ville a octroyé un mandat à la firme Énergère pour le remplacement des luminaires de rues à DEL;

Considérant qu'une partie de ces luminaires sont dans l'emprise des routes 202 et 235;

Considérant que la Ville s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le MTQ;

Considérant que la Ville s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que la Ville de Bedford demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) de lui accorder l'autorisation de convertir à DEL les luminaires de rues dans l'emprise des routes 202 et 235.

Que la Ville reconnaisse qu'elle est propriétaire des équipements d'éclairage visés par la demande de permission de voirie au MTQ.

23-05-143 (suite)

Que la Ville s'engage à assumer la responsabilité et les coûts de construction des travaux faisant l'objet de la présente.

Que la Ville s'engage à assumer les coûts et l'entière responsabilité de l'inspection, l'entretien et le paiement de la facture d'électricité de ses équipements d'éclairage.

ADOPTÉE

23-05-144 **Autorisation de paiement des comptes mensuels réguliers et réglementaires**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 245 701,74 $ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 28 avril 2023.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

23-05-145 **Demande d'autorisation auprès de la Commission de toponymie du Québec pour nommer une (1) nouvelle rue dans le projet domiciliaire – La Relance**

Considérant que le projet domiciliaire La Relance est en construction et que les lots 5 602 501 et 6 521 115 sont des voies publiques, ce qui nécessite la création d'une (1) nouvelle rue;

Considérant qu'à cet effet, une (1) nouvelle dénomination doit être déterminée concernant cette rue;

Considérant qu'il y aura lieu de soumettre le nom de rue souhaité par résolution du conseil municipal à la Commission de toponymie du Québec pour approbation par cet organisme.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil autorise la dénomination de la rue suivante sur son territoire :

- Rue des Bâtisseurs

De faire parvenir cette résolution à la Commission de toponymie du Québec pour l'officialisation du nom de la rue.

ADOPTÉE

23-05-146 **Autorisation de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout pour le lot 5 603 071 au Canton de Bedford**

Considérant la demande du propriétaire du lot 5 603 071 au Canton de Bedford relativement à une demande de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout au réseau de la Ville de Bedford;

Considérant que la Ville accepte la demande de branchement pour une conduite d'un diamètre de 1 (un) pouce;

Considérant que les coûts associés pour le branchement des services seront aux frais du propriétaire en fonction des coûts réels plus les frais d'administration;

Considérant que le propriétaire s'engage à signer une entente relativement à l'affichage de la Ville pour son parc Industriel sur le lot 5 603 246 de la Ville de Bedford.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil autorise le branchement des réseaux d'aqueduc et d'égout pour le lot 5 603 071 au Canton de Bedford.

Que ce conseil autorise l'aménagement d'une entrée charretière sur la rue Industrielle à Bedford.

ADOPTÉE

23-05-147 **Autorisation de signature d'une modification au protocole d'entente 2023-PLR-01 – projet domiciliaire « La Relance »**

Considérant que le conseil municipal a autorisé le 10 janvier 2023, par sa résolution numéro 23-01-18, la signature d'un protocole d'entente relatif aux travaux municipaux du projet domiciliaire La Relance;

Considérant que le protocole d'entente a été conclu le 8 février 2023;

Considérant que les travaux municipaux ont été réalisés, mais qu'ils n'ont pas été acceptés de manière définitive par la Ville;

Considérant que le plan de lotissement a été modifié comparativement au dépôt initial ainsi que les actes de servitudes au projet.

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil accepte les termes de l'amendement au protocole d'entente, notamment en ajoutant le plan de lotissement à jour ainsi qu'un descriptif des servitudes à intégrer au projet.

Que ce conseil autorise le maire ainsi que le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Bedford, l'amendement au protocole d'entente relatif aux travaux municipaux du projet domiciliaire La Relance.

ADOPTÉE

23-05-148 **Demande de gratuité de salle – Souper de fermeture - Tournoi de golf Eric Jones**

Considérant que l'organisation du tournoi de golf Eric Jones désire tenir un souper de fermeture le samedi 22 juillet 2023 de 10h00 à 23h00;

Considérant qu'une demande de gratuité pour l'utilisation de la salle Arlène-Murray du centre communautaire a été déposée sous forme de demande de commandite.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise l'organisation du tournoi de golf Eric Jones à utiliser la Salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, le samedi 22 juillet de 10h00 à 23h00, et ce, gratuitement.

ADOPTÉE

N.M. **Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.**

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 28 avril sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue.

- Vous avez parlé des abeilles, est-ce que la Ville fera la promotion du défi pissenlit pour le mois de mai ?
- En vue de la construction de la nouvelle caserne, est-ce que la Ville va mettre en place des éléments de développement durable ?
- Concernant le branchement au réseau d'aqueduc, vous avez mentionné seulement le numéro de lot. À quel endroit est situé le lot ?
- Avez-vous des plans pour l'ancienne bâtisse de la caserne, est-ce qu'elle restera là?
- Je veux faire un suivi sur une demande de l'an passé, allez-vous enlever les graminées au coin des rues Campbell et Cyr?
- Dans le dossier de conversion des luminaires DEL, quel est le degré de Kelvin des lumières?

23-05-149 **Levée de la séance**

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que la séance soit levée à 20h05

ADOPTÉE

_____
Claude Dubois, Maire

_____
Richard Joyal, Directeur général et greffier-trésorier